Commune d'UHLWILLER

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en fonction : 15
Nombre de Conseillers présents : 13
Nombre de Conseiller(s) absents(s) : 2

SEANCE du 16 MARS 2021

Sous la Présidence de Monsieur KLEFFER Thomas, Maire, le Conseil municipal, *dûment convoqué le 08 Mars 2021* s'est réuni le **Mardi 16 Mars 2021** à 20 heures 00 dans la salle socioculturelle.

Etaient présents : MM. ADRIAN Thierry – LIENARD Éric – ADE Bernard
Mmes/MM. BUCHHOLTZ Jessica – DAUL Marc - DAULL Sébastien – JEROME Sébastien – KUHN Sabrina - NETH Jean-Claude - SANTER Jean-Luc – SIMON Thierry - WOLFF Catherine

Absent(s) excusé(s) : Mmes DAULL Célia donne pouvoir à M. ADRIAN Thierry
PAILLE Tatiana donne pouvoir à M. KLEFFER Thomas

Absent(s) non excusé(s) : /

2021-15 : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 16 FEVRIER 2021

Le Maire propose à l'Assemblée d'adopter le Procès-verbal de la séance du 16 Février 2021

Le Conseil Municipal

- CONSIDERANT que chaque conseiller a été destinataire du rapport des séances en question ;
- CONSIDERANT qu'aucune remarque n'est émise à l'encontre de ces rapports,
- APRES délibération

Décide à l'unanimité

D'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 16 Février 2021

2021-16 : SUBVENTION MUSE + DESIGNATION DELEGUE

Subvention :
La MUSE (L'Association Musicale de Schweighouse et Environs), établissement d'enseignement artistique spécialisé, est un partenaire de notre commune depuis 1991 au travers du SIVOM de Schweighouse et Environs. Elle a pour but la mission de service public de l'enseignement artistique spécialisé de la musique et de la danse (classique et jazz).

- Vu la loi du 13 août 2004 qui confirme les dispositions de 1983 selon lesquelles les établissements d'enseignement artistique relèvent de l'initiative et de la responsabilité des collectivités territoriales, les communes et leurs groupements conservent les responsabilités en matière d'organisation et de financement des missions d'enseignement initial et d'éducation artistique des établissements ;
- Vu l'évolution de l'organisation administrative du territoire ;
- Vu la décision du SIVOM en date du 6 juillet 2016 de ne plus pouvoir subventionner l'école de musique la Muse à compter du 1 janvier 2017 ;
- Vu la proposition du SIVOM de transférer cette compétence aux communes ;

Le président de La MUSE au nom de Conseil d'Administration nous sollicite pour prendre en compte, comme par le passé, cette compétence pour l'année 2021.
La demande de subvention est calculée par rapport au nombre d'élèves relevant de notre commune. Elle reste inchangée par rapport à 2020 et s'élève à 255 € par élève. Le nombre d'élèves issus de notre commune pour 2021 est de 10 élèves.
La subvention s'élève donc à 2550 €.

Délégué
La MUSE dont le siège social est à UHLWILLER (leg de notre ancien directeur d'école René Zehner par qui tout commença) doit renouveler son Conseil d'Administration. En son sein siège des élus de l'ancien SIVOM de Schweighouse S/M. Notre ancien Maire Daniel GAUPP était le Vice-Président de LA MUSE.
Nous avons été sollicités pour désigner un délégué de notre Conseil Municipal pour siéger dans ce Conseil d'Administration.
Le Maire propose de désigner Thierry ADRIAN comme délégué de notre commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide :
- D'accorder le versement de la subvention d'un montant de 2 550 €
- De désigner M. Thierry ADRIAN comme délégué au sein de la Muse.

2021-17 : AVANCEMENT FUTUR LOTISSEMENT

Le Maire laisse la parole à M. Jean-Claude NETH afin d'exposer la situation quant à l'avance du lotissement :
- A ce jour la Commune a réceptionné plusieurs devis pour l'étude
- Deux bureaux d'études ont été sélectionné pour entretien

Lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal il est prévu de nommer un bureau d'étude.

2021-18 : MISE EN PLACE REGLEMENT INTERIEUR + FICHE ABSENTEISME – PERSONNEL COMMUNAL

Le Maire expose :
Comme cela se fait dans les entreprises privées et de plus en plus dans les collectivités, nous avons mis en place dans notre commune un règlement intérieur pour le personnel communal. Celui-ci vous été transmis pour information le 11 mars 2021.

Ce règlement permet de mettre un cadre dans le fonctionnement de notre commune en termes d'absences – de prises de congés et propose également de mettre en place un Compte Epargne Temps (CET) ainsi que toutes les dispositions y afférant. Ce dernier point n'était pas possible jusqu'à présent et était proposé au niveau de la CAH.

Le Maire présente la fiche d'absence et du fichier de suivi des congés mis en place.

Pour information à l'assemblée :

Les fiches de postes du personnel communal ainsi que le suivi des travaux y afférent seront mis à jour.
A ce jour sur les 4 agents que compte notre commune, 3 entretiens ont été réalisés et l'entretien de notre ATSEM se fera au mois d'avril.

2021-19 : DEMANDE DE DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Le Maire soumet la déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien sous à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme pour le bien sis 23 rue Belle-Vue - 67350 UHLWILLER cadastré section 68 parcelles 232/151 - 237/152 - 238/152 d'une superficie totale de 3 339 m2 des époux Mary au profit de Frédéric OTT pour un montant de 610 000€.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas faire valoir le droit de préemption pour ces deux biens.

2021-20 : COMMUNICATION ET DIVERS

Informations :

- Tour de table des commissions :
  - Urbanisme :
    - Impasse de la Roesbach : plans du Géomètre concernant le bornage actuel entre la propriété Zirnhelt et le terrain de M. EL BAKALI réceptionné.
      Point fait avec le Géomètre – Jean-Claude et Bernard sur le terrain le 05 mars 2021.
      Monsieur EL BAKALI a entretemps déposé une déclaration préalable et un permis de construire.
      Etape en cours : Discussion avec la CAH et le SDEA concernant l'accès à la rivière.
  - Rénovation de l'église :
    - Pris contact avec plusieurs architectes mais pas de retour pour le moment ;
    - Compte tenu de ces faits et du délai à respecter, nous avons signé avec l'architecte Voltz pour un montant de 1200€
    - Etape en cours : Réalisation du métrage et du cahier de charge des travaux
  - Rue de la rivière :
    - Fin de travaux
    - Information destinée aux riverains / place de parking réalisée fin de semaine dernière
    - Reste à enlever les panneaux de l'entreprise Eurovia
  - Forêt :
    - Lundi 08 mars 2021 rdv avec M. JARDIN Laurent, notre nouveau technicien forestier et M. LAVAUPOT Thierry qui a assuré l'intérim en Mairie. Echange sur les travaux réalisés et ceux à prévoir. J'attends des dates de M. JARDIN pour la réalisation d'une sortie en forêt avec le CM au courant du mois de mai et pouvoir discuter ensemble des travaux réalisés et ceux à prévoir.
    - Vente aux enchères de bois : les 4 lots de bois ont été vendu aux enchères le 27 février 2021 pour une somme totale de : **1 150 €**

- Ecole :
    - Périscolaire : Nouvelle directrice : Mme Ayse IGIT
- Cadre de vie :
    - Mise en place des défibrillateurs
        - Venue du technicien de Schiller pour l'installation des défibrillateurs le 18 mars entre 14H et 17H
        - Mise en place des panneaux à prévoir

- Mise en place d'un Marché à Uhlwiller :
  Un mini marché va prendre place dans la cour de l'école tous les samedis matin de 8h à 12h à compter du 10 avril.
  Le boucher Kress-Sugg nous a contacté pour nous soumettre l'idée de ce marché. L'ensemble du conseil municipal a approuvé cette suggestion.
  D'autres commerçants se joindront à Freddy Kress, à savoir: Un fromager (Steinmetz Pierre), un fruitier, un apiculteur (toutes les 2 semaines de Ohlungen) et dernièrement, un horticulteur (de Zutzendorf).
  Il nous manque à ce jour un légumier et un pâtissier.
  Nous aimerions évidement intégrer nos associations à ce projet, qui pourraient également y avoir leur stand et vendre divers produits. A ce sujet je réunirais prochainement tous les présidents des associations afin de définir avec eux les modalités. Peut-être est-ce l'occasion de remettre en place une inter-société pour faire quelque chose tous ensemble.
  Freddy Kress précise que le marché remplacera la tournée du samedi mais les personnes ne pouvant se déplacer pourront passer commande à l'avance et se faire livrer soit par le boucher directement soit par un membre d'une association présent au marché, cela reste à définir.
  Tout se passera dans la cour de l'école, la commune mettra à disposition du courant gracieusement dans un premier temps.

- Dépôt dossiers urbanisme
    - Dépôt :
        - DP06749721R0006 : Monsieur Mentz Pascal – 1 rue Principale : construction d'un abri de jardin;
        - DP06749721R0008 : Monsieur El Bakali Khalid : création garage.
        - DP06749721R0009 : Monsieur IKELE BOTOKO Bobo : extension maison
        - DO06749721R0010 : Monsieur LAMOTE Didier : construction abris ouvert
        - PC06749721R00 : Monsieur EL BAKALI Khalid : construction d'une maison d'habitation.
    - Décisions :
        - DP06749721R0007 : Monsieur LAMOTE Didier : construction abris ouvert refusée le 16.03.2021

- Création d'une commission en charge de l'observatoire des politiques et des pratiques sportives
    - Célia Daull représentera notre commune dans cette nouvelle commission de la CAH

- CM Budget :
  - Date commission : le mardi 30 mars à 20h (à la place de la réunion des Vices Présidents)

- Mise à jour d'un Obus au niveau du lotissement :
  - Présentation de la plaquette d'information

- Déneigement des rues hiver 2020-2021 :
  - Coût provisoire du déneigement et salage pour cette saison hivernale par l'entreprise Weckel: 3951€ HT soit 4741,20€ TTC (hors forfait annuel de 380€)

- CAH
  - Commission CAH :
    - Comité de pilotage Périscolaire du 18 février 2021

- Prochaines réunions CM :
  - Mardi 13 avril 2021
  - Mardi 11 ou 25 mai 2021
  - Mardi 22 juin 2021
  - Mardi 28 septembre 2021
  - Mardi 26 octobre 2021
  - Mardi 23 novembre 2021
  - Mardi 21 décembre 2021

Fait à Uhlwiller,
Le 16 Mars 2021
Le Maire
Thomas KLEFFER

MAIRIE D'UHLWILLER (Bas-Rhin)